

Compte-rendu du Conseil d'École du 8 mars 2021

Lieu : salle des fêtes de Bonnay

Début de la séance : 18h

Membres présents

Mmes DEVAUX, KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, CHAMOULAUD, JEANNINGROS, MAZOYER, BARBIER (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes TISSOT, MOUTENET, BOURGEOIS, GILLET, DUMAS et MM. ATTARD, MARCHAND, SADOULET, SAUDEAU (représentant-e-s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

Mme JANEY (présidente de l'APE)

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mme GENESTIER (enseignante RASED) et Mme BICHET (psychologue scolaire)

Mmes MAUJEAN, RUIZ et MAILLOT (enseignantes)

Mme DUMAS, M. HYPOLITE (représentant-e-s de parents d'élèves)

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem), M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mme LAPARRA (AESH)

Secrétaires de séance :

Mme MARCHAND, M. SADOULET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 1^{er} conseil d'école
- Effectifs pour la rentrée scolaire 2022
- Santé et sécurité : situation sanitaire, visites médicales, exercices de sécurité
- Suivi des élèves
- Syndicat scolaire : maintenance des locaux, ménage, travaux à prévoir, budgets, vérifications obligatoires
- Projets pédagogiques et APE
- Questions écrites des parents

Désignation des secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU 1^{er} COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE : Vote à main levée.
 Adopté à l'unanimité par les membres présents.

Changements au sein de l'équipe éducative :

- Mission de service civique : Mme Pauline CARLIER VINCENT (depuis janvier jusqu'à la fin de l'année), elle intervient essentiellement dans la classe de CP de Mme KOPF.
- Départ de Sabrina REGNAUD (AESH) à temps plein dans notre école remplacée par Mme Florence HUSY à temps partiel dans notre école

2. EFFECTIFS RENTRÉE 2022

	Année 2021 – 2022 <i>Mise à jour février 2022</i>	Année 2021 – 2022 <i>Mai 2022</i>	Année 2022 - 2023
PS	30	30	20 ?
MS	26	26	30 + 4
GS	22	24	26
CP	20	20	24 + 1
CE1	35	35	20 + 1
CE2	31	31	35 + 1
CM1	24	25	31
CM2	30	30	25
Total	218	221	211 + 7

2 arrivées en janvier : une fratrie en PS et CE2 ; un départ en CM2.

Nouvelle inscription à la rentrée des vacances de Pâques : fratrie de 3 enfants (2 GS et 1 CM1).

Septembre : départ de 30 CM2 et arrivée de 20 PS (approximation permise par le nombre d'enfants déclarés en mairie à leur naissance, ne prend pas en compte les déménagements et les enfants déclarés dans une autre mairie).

Cette année, l'école ne fait pas partie des mesures de carte scolaire (pas de fermeture de classe prévue).

Inscriptions en PS ouvertes : permanences président et directrice 2 soirs pour remise des dossiers Jeudi 10 mars de 17h à 18h à la mairie de Vieilley et vendredi 18 mars mêmes horaires mairie de Bonnay.

3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

a. Protocole sanitaire – cas – fermetures de classe

Avant les vacances de Noël : fermeture de 2 classes (CE1 et CM/CM2) suite à la confirmation de 3 cas positifs dans les classes concernées, 11 cas positifs recensés sur l'école en décembre.

Pour la période janvier/février :

- Tests salivaires le 4 janvier (réalisés par un labo en collaboration avec la DSDEN) : environ 85% des élèves autorisés à participer aux tests, 1 classe non testée car enseignante absente non remplacée, 5 cas positifs décelés sur l'ensemble de l'école, pas de fermeture de classes suite aux tests salivaires,
- Fermeture de 2 classes (GS et CM1/CM2) suite à plusieurs cas positifs dans une même classe sur 7 jours,
- 58 élèves testés positifs au cours de la période.

Protocole en janvier/février : quand un élève est confirmé positif dans une classe, réaliser un test antigénique en pharma ou PCR en labo pour retour en classe.

Puis changement de protocole mi-janvier : réalisation de 3 autotests (J0, J2 et J4) avec attestation sur l'honneur des familles de la réalisation du test à J0 et engagement pour J2 et J4. Autotests fournis par les pharmacies sur présentation d'un document transmis par l'école.

Période assez compliquée.

Allègement du protocole passé au niveau 2 depuis la rentrée des vacances de février :

- Pas de port du masque en extérieur pour les élèves,
- Possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque),
- Allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration,
- Si un élève est confirmé positif dans une classe, seul un test (autotest ou test antigénique) sera à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact, l'autotest est fourni par les pharmacies sur présentation d'un document transmis par l'école,
- Reprise des activités natation pour les scolaires.

A compter du 14 mars : levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves et les personnels.

b. Exercices intrusion et incendie

Exercice Attentat-Intrusion académique : jeudi 2 décembre (ensemble des établissements de l'académie). Alerte donnée par le recteur aux chefs d'établissements et directrices/directeurs. Difficulté concernant la réception de l'alerte (la directrice reçoit un sms) puis sa transmission étant donné la configuration de notre école sur 3 sites.

Question d'un parent : Quelle est la réaction académique au sujet de la difficulté de l'alerte, ce n'est pas la première année où il est reporté qu'il y a un souci d'alerte, est-ce que cela émeut quelqu'un ?

Réponse de la directrice : l'information est remontée mais il n'y a pas de réponse pour l'instant.

2^e exercice incendie réalisé jeudi 3 février (classe CE1/CE2 absente - exercice déjà reporté) : bon déroulement de l'exercice sur les 3 sites.

Le fonctionnement de l'alarme à Vieilley doit être vérifiée.

c. Visites médicales

GS : visites médicales prévues mi-mars à fin mars avec le médecin scolaire, en présence des parents s'ils le souhaitent.

La visite de l'orthoptiste a eu lieu pour les PS mais beaucoup d'élèves absents. Les élèves non vus cette année bénéficieront d'une consultation au cours de la MS.

Les visites médicales de l'infirmière de PMI pour les élèves de Moyenne-Section n'ont pas encore eu lieu.

4. SUIVI DES ÉLÈVES

Les évaluations mi-CP : devaient avoir lieu mi-janvier mais ont été reportées (cause situation sanitaire) du 7 au 18 mars. La maitresse du CP explique les différents exercices, et la restitution. Les passations individuelles de lecture à voix haute ont lieu avec la maitresse du RASED, Mme GENESTIER.

Les LSU du 1^{er} semestre sont disponibles sur Educonnect depuis début février pour les élèves à partir du CP. Pour les maternelles, le cahier de progrès a été remis aux familles.

Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) :

Intervention de Mme GENESTIER (enseignante RASED) auprès d'élèves en difficultés / à besoins particuliers. En période 3, moins d'interventions étant donné la situation sanitaire, quelques prises en charge sur le site de Vieilley pour les élèves de CE1, CE1/CE2, CE2/CM1.

Actuellement prise en charge à Bonnay GS et CP, 2 matinées par semaine.

Interventions de la psychologue scolaire, Marion BICHET, auprès des élèves de CM2 dans le cadre de la prévention du harcèlement scolaire.

Mme MAZOYER explique que les élèves ont pu s'exprimer en petits groupes (6 élèves). 3 interventions ont eu lieu, d'autres sont prévues.

Les conditions ont permis de libérer la parole et d'apaiser le climat de classe. Mme BICHET a également vu quelques élèves en entretiens individuels à la demande des élèves (avec accord des parents). Une intervention est également prévue avec l'infirmière scolaire pour parler du corps. La classe de CM1/CM2 a également bénéficié d'une intervention. Mme CHAMOULAUD explique que, les besoins étant moins importants dans cette classe, il n'y a pas d'autres interventions prévues pour le moment.

5. SYNDICAT SCOLAIRE

Mme SENSI interroge M. VUILLIER sur l'évolution du budget en 2022 (fournitures scolaires, projets pédagogiques). M. VUILLIER annonce que le budget n'a pas encore été voté mais qu'il ne changera probablement pas. Pas de diminution prévue.

Mme SENSI demande à M. VUILLIER ce qu'il en est des travaux et investissements.
Réponse de M. VUILLIER : Augmentation et dépassement de budget l'année passée. Augmentation des factures liées à la situation sanitaire, heures supplémentaires dues au changement de grade d'un agent, aux remplacements, nettoyage supplémentaire, augmentation des factures d'énergie. Le budget explose. Les grandes lignes budgétaires (le budget est établi mais pas encore voté, il doit d'abord être validé par l'administration)

Prévisionnel :

A Vieilley investissements prévus : changement des baies vitrées avec huisseries complètes, avec stores roulants. Changement de la robinetterie. Résolution du problème eau chaude en cours.
A Bonnay : voirie devant l'école, à charge du département. Etude par GBM en 2022, réalisation 2023.

Les demandes de l'équipe enseignante :

- Fermeture des espaces de stockage des produits ménagers à Vieilley, M. VUILLIER propose la réalisation d'un double de sa clé,
- Porte-manteaux supplémentaires devant classe 6 à Vieilley : à voir avec l'employé communal,
- Vidéoprojecteur courte focale fixé au plafond pour éviter les câbles qui traînent avec un tableau blanc dans la classe 6. Est prévu dans le budget numérique de l'année.
- Rénovation des toilettes de Venise (cuvettes, sols, peintures, vasque et robinet...), rénovation des sols (lino) de la grande classe (à anticiper sur le budget 2023), Mme SENSI précise que la fermeture de classe (envisagée il y a quelques années) n'ayant pas lieu, une rénovation devrait peut-être être étudiée.
- A plus long terme : changer les lino dans les classes de Bonnay (vieux donc plus poreux et difficiles à récurer). Datent de la construction de l'école.

Réponse de M. VUILLIER : le budget de 25000€ pour les fenêtres de Vieilley est engagé, il faut rattraper le retard pris lors de la reprise de la compétence scolaire à la communauté de communes, mais il prend note des demandes. Plusieurs prêts sont en cours.

Demande des élèves de la classe de Mme MARCHAND pour réaliser un carré de jardin. La demande est acceptée par le président et la réalisation du bac aura lieu (bac, poutres et terre). Pour le reste, petit matériel et graines, à voir avec le fonctionnement de la classe.

Mme SENSI demande à M. VUILLIER si les vérifications obligatoires (extincteur, électricité, gaz, etc...) sont à jour. Réponse de M. VUILLIER : Alp contrôle fait les vérifications chaque année. Etis pour l'alarme incendie. Feuvrier pour les extincteurs. BTG entretien des chaudières.

M. VUILLIER propose que les factures soient rebasculées vers les écoles pour les mettre dans le registre. **Mme SENSI ne doute pas que les contrôles ont tous été faits mais ne dispose pas des derniers comptes-rendus pour les 3 sites (excepté pour les extincteurs), or, l'école est dans l'obligation de les avoir.**

Le point sur GBM ordiclasse : A la suite du dernier conseil d'école, GBM a été alerté de la fin du contrat. Pour 2022, les 2500€ ont été payés. GBM n'a pas répondu aux deux relances, première par mail, deuxième par courrier recommandé il y a environ un mois. Le directeur financier de GBM demande une réunion explicative pour comprendre la résiliation. 2023 ne sera pas payé.

Mme SENSI répond qu'il s'agit d'une nouvelle perte de temps, comme depuis le début avec GBM : il existe un PV du conseil d'école, et les tickets consultables sur le site de GBM.

M. VUILLIER répond qu'il n'y a pas d'obligation officielle, la résiliation est prise en compte.

6. PROJETS PÉDAGOGIQUES

Encore compliqué cette année : en janvier, annulation de séances de cinéma *Le ciné des Petits* (4 classes Bonnay) et spectacles *Les 2 scènes* (3 classes de Vieilley) suite aux recommandations sanitaires.

Une séance de cinéma *Les 2 scènes* pour les classes de CP et CE1 a pu avoir lieu en décembre.

Les séances de natation auront lieu tous les vendredis après-midi du 11/03 au 06/05 pour les classes de CE1 et CE1/CE2.

De nouveaux projets, en plus de ceux annoncés lors du 1^{er} conseil d'école :

- Dictée francophone (CM1/CM2 et CM2)
- Rallye mathématiques des écoles (GS, CM1/CM2 et CM2),
- Satellite du Frac présent à Bonnay une semaine en mai : Le « satellite » est une camionnette proposant une exposition d'œuvres d'art. Un médiateur du Frac sera également présent. Des ateliers d'arts sont prévus. Ce projet a été proposé à notre école par la DSDEN. Frais pris en charge par le Frac.

Mme CHAMOULAUD dresse le bilan du projet ELA qui a eu lieu en octobre : le cross prévu a eu lieu, merci aux parents qui sont venus nombreux encourager les enfants, matériel donné par ELA (dossards pour les enfants, banderole), intervention d'un responsable local en la personne de M. LUCAS principal du collège de Chatillon. 1100€ ont été récoltés pour l'association.

APE : Le marché de Noël a été maintenu. Budget alloué aux enfants de 18€. Vente de bulbes, fête des parents avec une foute réalisée (thème les animaux) et fête de l'école (24 juin).

Concernant la Commémoration du 8 mai :

Les enseignantes acceptent volontiers de préparer les élèves à cette commémoration – en lien avec les programmes scolaires - notamment pour les plus grands. Les enfants seront invités à se rendre au monument aux morts.

Pas de question écrite des parents.

Fin de la séance à 19h30

Secrétaires de séance

Mme MARCHAND et M. SADOULET

La directrice

Mme SENSI